

Février 2018

28 M² DE VEGETALISATION PUBLIQUE PAR HABITANT ... ETES VOUS VRAIMENT SATISFAITS ?

Ce chiffre considère la surface végétalisée cartographiée à partir de vues d'avion et donne une indication sur la végétalisation de l'espace public.

La nature est morcelée sur notre ville - espaces plantés divers, lieux inaccessibles (talus d'autoroutes, carrières) et espaces privés (jardins de pavillons, cours...). L'absence de jardins publics de proximité influence négativement la qualité de la vie des habitants.

Une circulaire ministérielle du 08/02/1973 fixe un objectif de 10 m² d'espaces verts par habitant en zone urbaine. Ce ratio n'est valable que si les espaces verts sont accessibles à moins de 10 mn de marche (environ 250 m).

Relisons le préambule de cette circulaire :
(...) les espaces verts et boisés offrent détente et calme et permettent le contact avec la nature (...) ils sont des endroits de rencontre et contribuent à valoriser la qualité du décor dont les plantes et les arbres sont des composantes irremplaçables.

La forêt joue un rôle fondamental dans l'équilibre physique, esthétique et biologique du territoire (...). Elle est, au voisinage de la ville, l'expression la plus complète de la nature.

Nous serons mobilisés pour que cela soit entendu dans les nouveaux projets ou l'aménagement de la Corniche des Forts.

L'agriculture urbaine mérite mieux qu'un bâtiment vitrine, nos espaces végétalisés, mieux que des squares en fond de parcelles !

LR-UDI-MoDem
Florian Favier-Wagenaar
Yaelle Azoulay
Serge Bardin
agirautrement.romainville@gmail.com